

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES.

I

Du Valais, 23 janvier.

Monsieur le Rédacteur,

Au risque d'offenser votre modestie, je me fais un devoir de me constituer l'interprète des sentiments unanimes de mes collègues, en vous remerciant des soins toujours plus grands que vous apportez dans la rédaction de l'organe de nos deux sociétés pédagogiques. Nous comprenons tous les jours mieux et votre dévouement, et les services que le *Bulletin* rend à l'instruction primaire.

Permettez-moi cependant, de vous présenter quelques observations au sujet des dernières correspondances que vous ont adressées du Valais MM. R. et P.

M. R. s'en prend surtout aux autorités scolaires, dont il critique à tort ou à raison les faits et gestes. Il devrait comprendre cependant que la tâche qui incombe à nos autorités n'est pas toujours aussi aisée qu'il semble le supposer. Du reste, qui pourra se flatter jamais de satisfaire aux capricieuses exigences de nos pédagogues fédéraux ? Il ne saurait nier que, si l'état de l'instruction présente encore chez nous bien des lacunes, il y a progrès notable, grâce à l'intelligent dévouement de notre département, et que la plupart des autorités subalternes font de louables efforts pour relever le niveau de l'enseignement.

Quant à votre correspondant P., il me paraît bien sévère envers les instituteurs du Valais. Il croit que, si les cours de répétition n'ont pas fourni des résultats plus satisfaisants, la faute doit en être attribuée à ceux qui les dirigent. Aujourd'hui, dit-il, non-seulement à la ville, mais même à la campagne, on se montre exigeant, et il n'est pas rare d'entendre des adultes émettre des réflexions comme celle-ci : « L'instituteur nous fait l'école comme à des enfants. »

M. P. se figure-t-il toutes les difficultés que nous rencontrons dans les cours du soir ? Ignore-t-il que, par l'institution de l'école de veillée, le gouvernement nous confie des jeunes gens dont le bagage intellectuel et l'éducation sont souvent au-dessous de ceux de nos écoliers.

Pour moi, je pense que les fruits à recueillir, quoique certains, seront toujours lents, bien lents. J'aurais préféré aux critiques de M. P. des conseils pratiques, quelques sages directions avec un petit programme. Tout cela aurait bien mieux fait mon affaire. X., instituteur.

AVIS.

1° La Société fribourgeoise d'éducation possède quelques collections brochées de son BULLETIN, années 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, qu'elle cèdera au prix de 2 fr.

S'adresser à Blanc-Dupont, instituteur, à Fribourg.

2° Au numéro est joint un SUPPLÉMENT, dont l'impression est cause du retard du BULLETIN.

3° Le manque de place nous oblige d'ajourner la publication de plusieurs travaux, correspondances, etc, entr'autres d'une lettre du SOLITAIRE. Nos excuses.

